



# L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

**Présentation**

**Son rôle**

**Ses ressources**

**Ses missions**

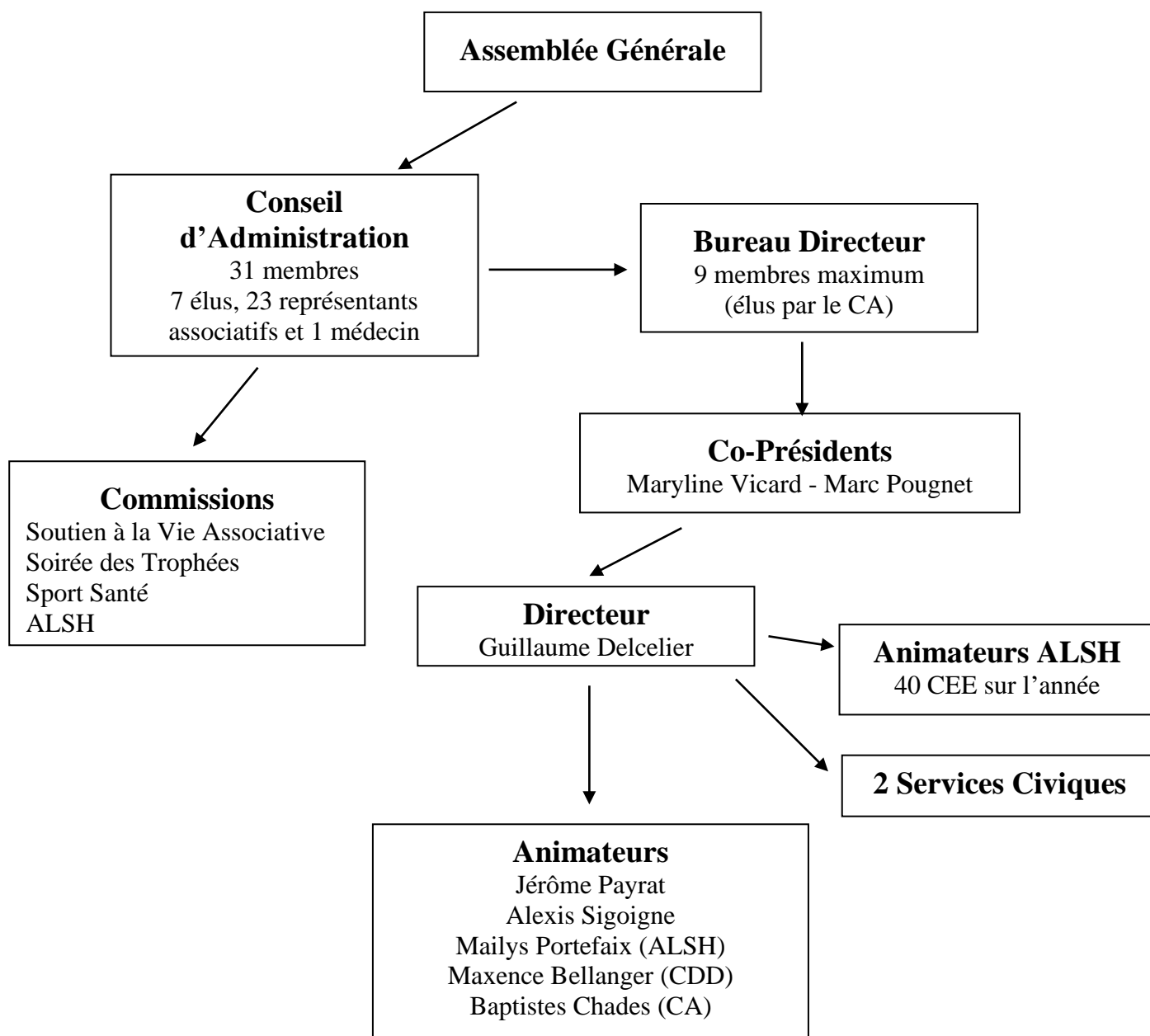


## 1) Présentation :

L'OMJS est une association loi 1901 créée en 1969. Ses membres sont les associations sportives et de jeunesse de la commune de Saint-Flour. Au total, l'OMJS regroupe 32 associations, plus de 40 disciplines sportives et environ 3600 licenciés.

L'OMJS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 31 membres : représentants des associations et élus municipaux. Le bureau directeur, élu par le Conseil d'Administration est constitué de 9 membres. C'est un organe de proposition (élaboration de projets soumis au vote du Conseil d'Administration) et un organe exécutif (mise en place et suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration).

De par sa composition et ses missions, le principe démocratique occupe une place prépondérante dans le processus de décision.



En 1995, la structure prend une nouvelle dimension poussée par une volonté politique forte se concrétisant par la signature d'un contrat LASER avec la DDCSPP du Cantal et le recrutement d'un animateur. L'OMJS a pu ainsi disposer des moyens nécessaires au développement de nouvelles activités et étendre son action auprès des clubs. En 1998 fort de cette expérience, 2 animateurs sont recrutés dans le cadre des emplois jeunes et seront pérennisés en 2003 avec le soutien financier de la communauté de communes.

## **2) Son rôle :**

L'OMJS est l'organisme fédérateur de la vie associative sanfloraine, il est le lien étroit entre les associations sportives et de jeunesse et les collectivités.

L'OMJS a pour objet général de proposer, soutenir et encourager toutes activités sportives, de jeunesse et de loisirs, sur le secteur sanflorain.

## **3) Les ressources :**

Les ressources de l'OMJS proviennent essentiellement :

- De Saint-Flour Communauté et la Mairie de Saint-Flour (subvention de fonctionnement)
- De la DSDEN (FONJEP - CNDS - FDVA)

Le montant du budget avoisine les 300 000 €, dont 200 000 € de subvention des collectivités. Ce mode de financement a pour conséquence une quasi entière dépendance envers la municipalité et la communauté de communes, lui conférant un caractère para municipal ou para intercommunal...



#### **4) Ses missions :**

Les principales missions de l'OMJS :

##### **- L'organisation du Sport Corporatif**

De septembre à mai, plusieurs activités sportives sont proposées sous forme de championnat (Volley-ball), de mini tournois (Bowling, Boules Lyonnaises, et Pétanque) ou de manière plus exceptionnelle (sortie Canoë).



##### **- Le soutien matériel aux associations membres**

Les associations peuvent bénéficier du soutien logistique de l'OMJS avec la mise à disposition du matériel de sonorisation, du caméscope, des ordinateurs, de la photocopieuse, d'une structure gonflable et d'une tonnelle (4x3m).

##### **- La formation des dirigeants bénévoles : stages PSC1**

Afin de participer à la formation des dirigeants bénévoles, entraîneurs et éducateurs des associations, l'OMJS propose des sessions PSC1 en collaboration avec les Sapeurs Pompiers de Saint-Flour.



##### **- La gestion et le développement du site VTT-FFC**

Le site VTT-FFC du Pays de Saint-Flour bénéficie du label de la Fédération Française de Cyclisme. Il est géré par l'OMJS en partenariat avec le Vélo Club du Pays de Saint-Flour et les Services Techniques de la Communauté de communes.

L'OMJS participe également au balisage du nouveau Grand Tour VTT « Saint-Flour Horizons Volcaniques »



- **L'animation et le suivi des projets du Conseil Intercommunal des Jeunes**

Jérôme est l'animateur du Conseil Intercommunal des Jeunes du Pays de Saint-Flour créé en 1996, il guide les réflexions et les projets de 18 jeunes élus. Dans ce cadre, l'OMJS accompagne le CIJ dans la mise en place de différents projets.



- **L'élaboration d'un programme d'animations en période de vacances scolaires**

Durant chaque période de vacances scolaires, l'OMJS propose :

- Pour les enfants de 3 à 7 ans  
. 4 après-midi d'ouverture du Mini-Parc
- Pour les jeunes de 8 à 10 ans  
. Un stage sportif de 2 jours
- Pour les jeunes de 11 à 13 ans  
. Un stage sportif de 2 jours
- Pour les jeunes de 13 à 18 ans  
. Une excursion à la journée



Durant tout l'été, l'OMJS propose des animations diverses et variées en direction de toutes les tranches d'âges. Ce sont en moyenne 40 animations qui sont proposées pour plus de 2000 participations.

Le Mini Parc Structure Gonflable, Le Grand Jeu, Les Saint-Flour Co'Lympiques, les Après'm à thèmes, les mini stages sportifs, les mini camps....



### - **Marchons dans nos campagnes / Roulez seniors**

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie. En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire. Grâce au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2022 dans 5 communes de St Flour communauté.

L'OMJS propose des journées d'initiation au vélo à assistance électrique en direction des seniors.



### - **Le Point d'Appui à la Vie Associative**

Depuis 2013, L'OMJS est labélisé Point d'Appui à la Vie Associative : le PAVA apporte aux dirigeants, bénévoles et salariés des associations, un premier niveau d'information sur la législation qui leur est applicable (droit du travail, fiscalité, obligations administratives...). Il aide également les personnes ayant un projet de création d'association.



### - **La participation à l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles**

L'OMJS participe activement à l'organisation des principaux événements sportifs qui ont lieu à Saint-Flour : L'Etape Sanfloraine, Saint-Flour de Haut en Bas, le Téléthon, la Corrida de Noël, la Traversée Blanche, la Méridienne, le Tour du Cantal Pédestre, ...



### - **L'organisation de la Soirée des Trophées**

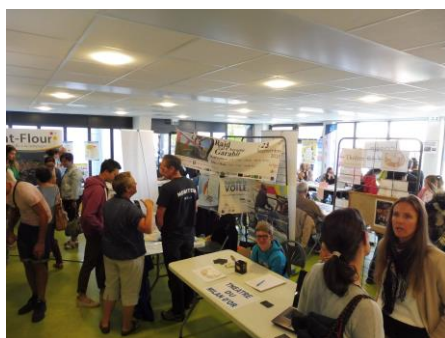
Tous les deux ans, l'OMJS organise une grande soirée pour récompenser les sportifs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles des associations de la Communauté de communes, en présence d'une marraine ou d'un parrain prestigieux du monde sportif.



### - **L'organisation du forum des associations**

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour organise chaque année le Forum des associations début septembre.

Cette journée a le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place.



### - **Gestion des plannings des installations sportives**

L'OMJS élabore un planning de fonctionnement à l'année pour les scolaires et les clubs. L'OMJS gère également toutes les demandes à titre exceptionnel.

Pour chaque demande l'OMJS émet un avis qui est soumis à l'approbation de la collectivité concernée (ville de Saint-Flour ou Saint-Flour communauté).

- **Gestion et coordination des ALSH**

En 2016, l'OMJS s'est vu confier par délégation de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride la gestion de 2 Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Celui du Pays de Saint-Flour qui était géré par l'Amicale Laïque et celui de la Margeride qui était coordonné par la FAL du Cantal.

En 2017, suite à la réorganisation de Saint-Flour communauté, l'OMJS a aussi repris la gestion de l'ALSH de la Planèze situé à Ussel.

Ce fonctionnement permet une cohérence sur le territoire avec un gestionnaire unique, déjà identifié par les familles, avec une mutualisation des moyens humains et une logique de coordination enfance jeunesse.



- **Gestion et coordination du dispositif Pass'Activ**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

- **Gestion d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique**

Depuis juillet 2020, l'OMJS assure la location de VTT ET VTC AE mis à disposition par St-Flour communauté

8 VTT et 6 VTC..

- **Intervention ALSH de la ville**

Depuis septembre 2022, les écoles primaires de la ville de Saint-Flour sont passées à la semaine de 4 jours, ce qui a entraîné la suppression des TAP et l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi matin, piloté par le CCAS.

L'OMJS intervient 1h tous les mercredi matin en proposant différentes activités sportives.

- **Intervention CADA**

Sur demande de la ville, l'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).